

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse St-Roch-de-Mékinac tenue à la salle de conférence du bureau municipal au 1212 rue Principale le vingtième jour du mois de avril deux mil dix (20/04/2010) à compter de treize heures trente (13 :30) et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Mme Marlène Doucet
Mme Marjolaine Guérin

Mme Nathalie Lecomte
M. Jean-Marie Perron

Sont absents : M. Robert Tessier M. Sébastien Doucet

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire.
M. Robert Jourdain, secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de l'assemblée.

Il est constaté que la convocation a été faite par M. Guy Dessureault, maire et que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal

Le sujet à l'ordre du jour est :

1. Projet PIQM #555509

Résolution 2010-04-096 Projet PIQM #555509

Attendu le projet "Bouclage du nouveau puits au réseau d'aqueduc" pour un total des coûts fixés à 153 021 \$ et préparé par Roy-Vézina Associés;
Attendu la demande de subvention à présenter dans le cadre du PIQM dossier # 555509;

Il est proposé par Mme Marlène Doucet appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu d'autoriser la firme Roy-Vézina Associés à présenter au MAMROT le projet "Bouclage du nouveau puits au réseau d'aqueduc" dans le cadre du Programme d'Infrastructures Québec-Municipalité aux coûts estimés à 153 021 \$.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Marlène Doucet, appuyée par Mme Marjolaine Guérin. Il est 13 :50 heures.

Guy Dessureault
Maire

Robert Jourdain
secrétaire-trésorier